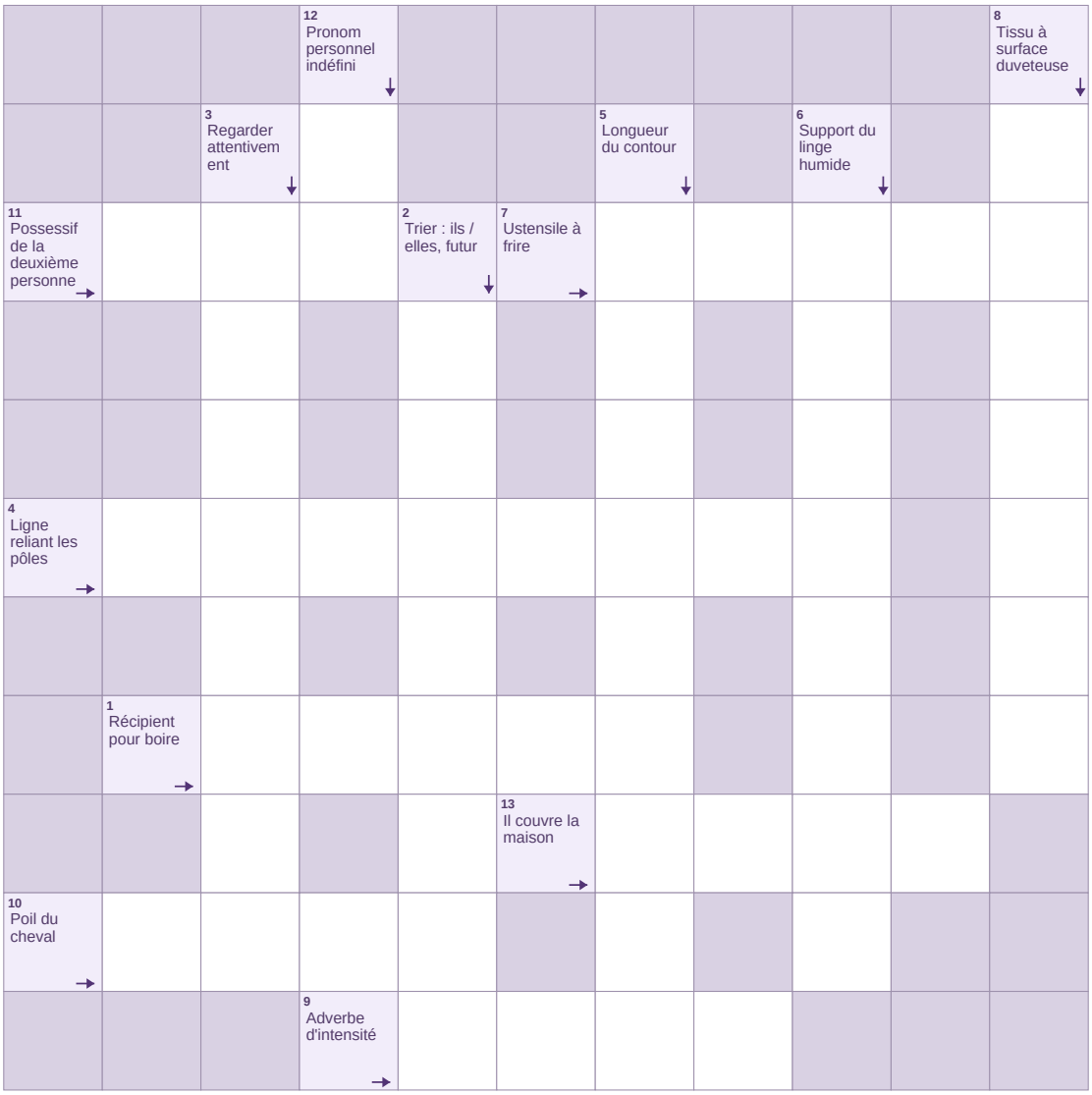
Un mot. Un déclic.

Facile | Grille e015543 | 11 x 11 cases



LES DÉFINITIONS EN CLAIR

1. H · Objet de vaisselle destiné à contenir une boisson. (5 lettres)

2. V · Conjuguez « trier » (séparer selon un critère) avec « ils / elles » au futur simple de l'indicatif. (8 lettres)

3. V · Regarder attentivement. (8 lettres)

4. H · Demi-cercle imaginaire reliant les deux pôles. (8 lettres)

5. V · Longueur totale du bord d'une figure. (9 lettres)

6. V · Dispositif où l'on fait sécher le linge. (8 lettres)

7. H · Récipient de cuisson peu profond muni d'un manche. (5 lettres)

8. V · Étoffe dont une face présente des poils courts et serrés. (7 lettres)

9. H · Mot qui renforce un adjectif ou un autre adverbe. (4 lettres)

10. H · Poil long et épais de la crinière ou de la queue du cheval. (4 lettres)

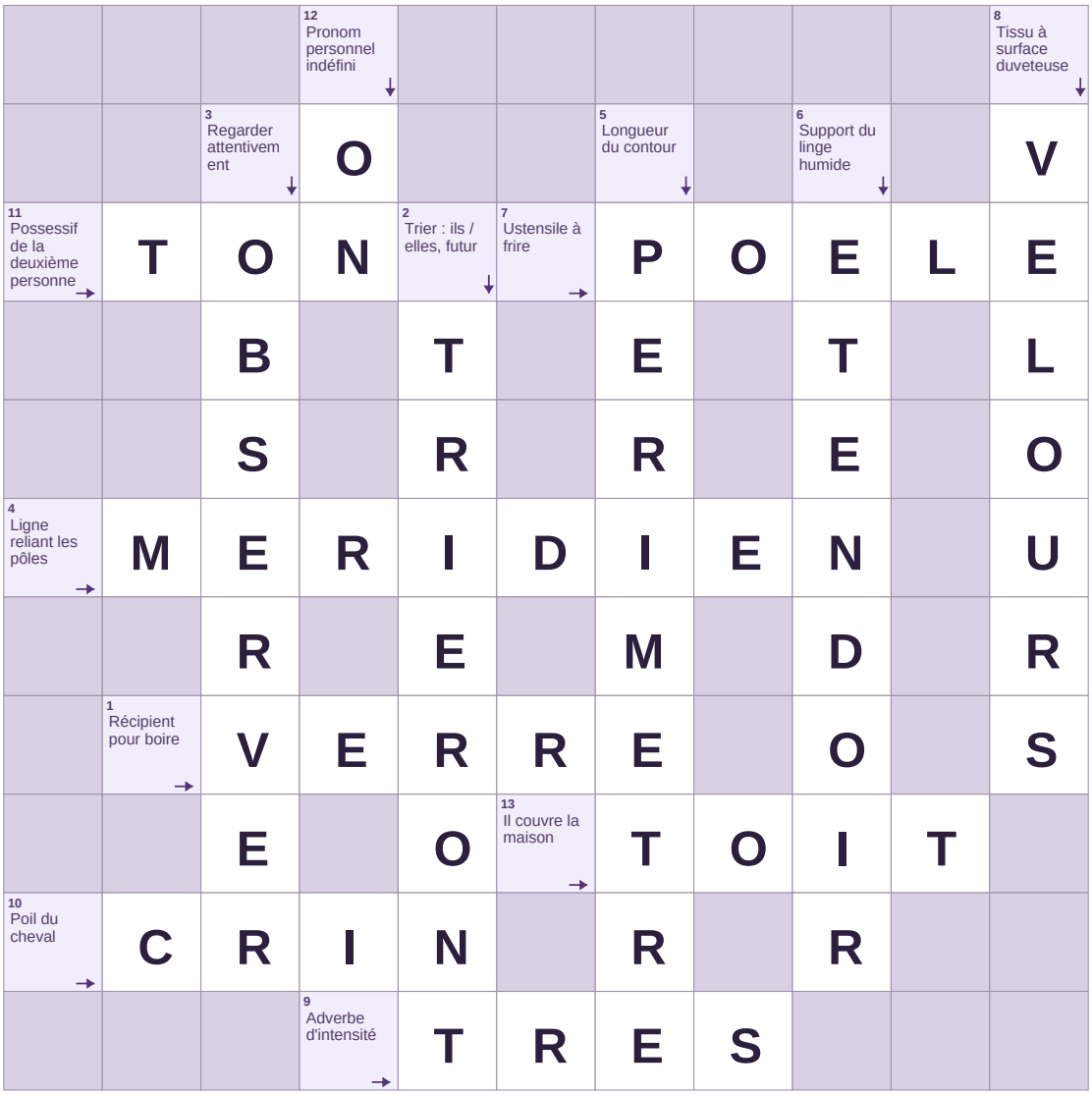
11. H · Déterminant possessif comme dans « ton cahier ». (3 lettres)

12. V · Pronom sujet pouvant désigner une ou plusieurs personnes non précisées. (2 lettres)

13. H · Partie supérieure d'un bâtiment qui le protège des intempéries. (4 lettres)

Le corrigé, à part.

Facile | Grille e015543 | 11 x 11 cases



LES RÉPONSES ET LEUR ORTHOGRAPHE

1. H · verre — Objet de vaisselle destiné à contenir une boisson.

2. V · trieront — Conjuguez « trier » (séparer selon un critère) avec « ils / elles » au futur simple de l'indicatif.

3. V · observer — Regarder attentivement.

4. H · méridien — Demi-cercle imaginaire reliant les deux pôles.

5. V · périmètre — Longueur totale du bord d'une figure.

6. V · étendoir — Dispositif où l'on fait sécher le linge.

7. H · poêle — Récipient de cuisson peu profond muni d'un manche.

8. V · velours — Étoffe dont une face présente des poils courts et serrés.

9. H · très — Mot qui renforce un adjectif ou un autre adverbe.

10. H · crin — Poil long et épais de la crinière ou de la queue du cheval.

11. H · ton — Déterminant possessif comme dans « ton cahier ».

12. V · on — Pronom sujet pouvant désigner une ou plusieurs personnes non précisées.

13. H · toit — Partie supérieure d'un bâtiment qui le protège des intempéries.